

REUNION du CA de l'ACAT-BELGIQUE jeudi 22 avril 2021

Présents: Cécile et Nicolas GROSJEAN; Christophe D'ALOISIO, Nadine DAWANCE; Louise DOUME MBIA; Isabelle DETAVERNERNIER; Michael BOUGARD; Luc DETAVERNIER; Michael RONGVAUX; Pauline ...

Excusés: Olivier Gillis et Michaël Bougard

- 1) Merci à Nadine qui nous a introduits dans la méditation en invoquant l'Esprit-Saint
- 2) Pour la **banque** le suivi est assuré ; nous sommes en phase finale
- 3) Acat Info: petit mot qu'Olivier ajouterait : quand les membres paient la cotisation ils ajouteront dans la communication bancaire leur adresse postale ... et pour ceux et celles qui changent d'adresse de nous prévenir de ces changements. Cécile va aussi mettre un mot dans la newsletter ... puis prévoir un petit mot pour respecter le RPGD
- 4) **NUIT Des veilleurs** :Cécile a envoyé à Isabelle et acat France : sur leur site pas encore le nom des victimes pour l'année . Isabelle DT demandait que l'équipe française lui donne du contenu : le voici « va avec la force que tu as »; Juges 6 Gédéon mais il n'y a toujours pas de noms de victimes sur le site d'Acat france; sont proposées d'autres ressources liturgiques (chants textes) ; Isabelle a préparé un article pour l'acat info.
 - a) **Décisions**: réaliser un grand powerpoint semble trop lourd; Isabelle propose de retransmettre par zoom (par ex le lieu de culte du Botanique): certains sur place en présentiel et d'autres à distance. Cela pourrait être plus tôt dans l'après-midi. Christophe propose 17h pour que des personnes puissent venir et repartir à temps avant un éventuel couvre-feu.
 - b) **Décisions** Il semble que zoom serait plus utile pour permettre l'interaction.

 Nadine serait prête à faire un petit diaporama pour les victimes
 - c) **Qqn d'autre pour la NDV**: quelques noms évoqués: Thérèse Marie, Françoise, François ... pour avoir une représentativité mutliple.
 - d) Annonce-t-on de la NDV : OUI à prévoir donc pour le samedi 26 juin 17h ; cécile enverrait le lien et est prête à aider. Isabelle ou Christophe plutôt générera le lien¹.

¹ Christophe a découvert la **fonctionnalité d'interprétation de zoom** (son abonnement privé/paroissial n'a pas cela ; mais son abonnement professionnel fonctionne ainsi, cela pourrait être très simple à faire avec zoom) mais cela suppose qu'une personne fasse la traduction-interprétation. (si c'est utile on pourrait l'utiliser)

- 5) AG prévue pour le vendredi 11 Juin à 17h30 : les normes législatives permettent l'AG de plein droit de manière distancielle.
 - a) DECISION Cette annonce devrait être insérée dans l'ACAT INFO (merci Olivier)
 . Il faut aussi dire que ne peuvent voter que les personnes en règle de cotisation.
 DONC il faut l'indiquer clairement dans l'ACAT INFO pour que les cotisations soient réglées.
 - b) Construction de l'AG: Comptes, pv pas d'urgence à modifier le C.A. avant que les problèmes liés à la banque de la poste ne soient réglés
 - c) Prévoir un **moment convivial** aussi en fin d'année ... faire venir quelqu'un ne fûtce que 15,20 minutes. Christophe propose comme invité(s) : Marie Salphati de la Fiacat et Cécile pour présenter notre propre rapport (examen périodique universel). Ce serait un tandem de présentation qui mettrait en lumière ce qui s'est fait.(si Marie Salfati n'est pas libre, Cécile peut être là et Christophe en roue de secours)
 - d) On avait parlé aussi des liens avec l'ACAT Luxembourg ou l'ACAT France : permettre à des personnes des autres acat comme observateurs invités.
 - e) **DECISION**: On pourrait faire un timing: <u>17h30-18h15</u>: pour l'administratif et <u>à</u> <u>partir de 18h30</u> quelque chose de plus inspirant; <u>Cécile</u> contacte les Luxembourgeois et les allemands; Luc ouvre la porte aussi à des Français du Nord, <u>qui fait le lien ?</u>.
 - f) Moment d'intériorité au début : Michel R et Michaël s'en préoccuperaient ensemble
- Problème de droits d'auteurs: L'acat Allemagne a eu aussi écho à ce souci. Lui a reçu 219 EUR d'amende pour usage d'une photo venue de l'Acat France. Pour nous il s'agit de 1000 et des EUROS. Dans l'objet de notre défense, Luc De Tavernier doit reprendre ce dossier ce week-end. L'Acat Suisse a eu aussi une grosse amende plus importante que la nôtre. Un des juristes suisses a dit que nous étions en tort et il faut en retirer les leçons. La seule chose, c'est de pouvoir demander plus de clémence pour éviter un long procès. Cécile attend une info à partir de l'acat-France de qui venait la photo. Cécile informe que l'ACAT Suisse est d'avis qu'il faut relire tout le site/et/ou facebook/... et revoir toutes les images.
 - a) **DECISION**: Et on cherche à empêcher l'accès aux archives qui comportent les photos qui pourraient être incriminantes. (Acat Info, actions urgentes, ...): on confie à **Nicolas** l'aspect technique de la manœuvre
 - b) **DECISION**: contacts avec experts juridiques: **Une question juridique à poser lors du contact à prendre par** Luc avec son expert juridique: si on reprend une image d'acat France, et qu'on ait mis de qui on l'a repris, pourrait-on se protéger sous le manteau de l'acat-France?
 - c) **DECISION**: **Luc** se propose pour le moment, d'interpeller le demandeur et invoquer la clémence sans payer tout de suite.

- 7) ACAT INFO: on termine ce week-end: il semble que tout soit ok. Cécile ajouterait de l'actualité belge jusque samedi car dimanche Olivier termine la mise en page. (merci Olivier)
- 8) UPR (examen périodique universel à l'ONU à Genève) : cela s'est très bien passé ; Cécile : bcp de protocoles et d'aspect formel. Ils ont travaillé sur la problématique des migrants. Ils travaillent avec une coalition, Cécile a proposé cela de manière virtuelle aux ambassadeurs à Genève. (https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/BEIndex.aspx)
- 9) **CAT** (convention contre la torture) : traité international que la Belgique a ratifié ; elle aurait dû faire l'objet d'un rapport. Des organisations comme nous, sont appelées à faire rapport. Sur le fond comme l'examen périodique universel, on se penche sur les obligations de la Belgique. Contrairement à l'examen périodique universel, ce sont des experts en matière de droits humains qui étudient le sujet et non des diplomates. Le rapport peut être plus dès lors détaillé. A cause de la covid, l'examen de la Belgique a été reporté d'un an (à remettre pour mi-juin) Les rapports ne sont pas limités en mots car plus spécialisé. Avec Cécile et Christophe, et d'autres instances (asbl I- care ; observatoire des prisons, ...) ils rentreraient un projet commun et l'acat aurait le lead sur la partie migrations. Dans le cadre du cat, il y a aussi le protocole facultatif c'est l'OPCAT : un chapitre dans le rapport cat, chapitre avec 5 ONG, et cette partie va être développée puisque la Belgique n'a pas encore ratifié depuis 2005 alors que la convention contre torture a bien été signée. Il faut mettre en place un suivi des lieux de privations de liberté. Quand le lieu de suivi aura été mis en place, le SPD pourra avec ses experts professionnels de manière régulière faire l'état de ce qui est respecté ou non en Belgique. Christophe a proposé de réaliser des capsules vidéo à ce sujet-là ; le centre d'action laïgue a proposé de réaliser eux-mêmes ces capsules car ils ont une expertise et des moyens pour le faire.² Cécile souhaiterait arrêter de faire les rapports à ce sujet-là. Elle pense pouvoir contacter d'autres membres à ce sujet ; elle aimerait en tout cas que le projet puisse être portée par plusieurs à la fois.
 - a) DECISION une équipe commune avec agenda fixé par Cécile et invitations à tout qui le peut : Christophe serait prêt si temps il y a via une réunion de travail en bornant le temps à y consacrer. Cécile aurait bien vu Olivier y participer ... Louise serait aussi partante. Pauline aussi. Cécile va fixer une date et se branchent celles et ceux qui peuvent le faire.
- 10) Bi-trilinguisme: la question a été effleurée via la fonction zoom et sera reprise au niveau du sujet suivant.

_

² **Luc** se demande s'il y aurait un schéma sur qui fait quoi dans ce domaine à proposer pour mieux comprendre le fonctionnement.

- 11) Shadow game: Ce film parle des MNA dans des problématiques. la Fiacat a postulé avec Acat Belgique et Acat Italie et promeut des débats à ce sujet avec projection de ce film. La subvention de la commission européenne va être donnée pour cela. Sans covid-19 en juin on aurait eu la projection et des témoins qui ont survécu aux marches depuis leurs pays des Balkans, Syrie, etc. La première projection au vu de la situation- aurait lieu vers le 10 décembre 2021 pour un public belge et allophone; à Strasbourg et à Rome d'autres projections auront lieu. Il faut dresser un budget réaliste pour mettre ceci sur pied. Une deuxième aurait lieu en juin 2022.
 - a) Pour les lieux de projection : le plus central possible : pour drainer des personnes

de Bruxelles et de province; comme c'est un film en néerlandais il faudrait drainer des personnes aussi en néerlandais. **Christophe** attend des prix pour les lieux : Flagey, Bozar, etc. il demandera aussi les prix au Vendöme.

- b) On vise plus d'une centaine de personnes par projection; avoir des lieux plus spatieux en fonction des nécessités légales en raison de la covid-19.
- c) Luc a de bonnes entrées auprès du délégué général aux droits de l'enfant à ce sujet et pourrait <u>proposer des noms</u> d'orateurs.
- d) Christophe propose de <u>demander à la Reine Mathilde de</u> <u>patronner cet événement.</u> (Luc pourrait introduire la demande) Pour cette cause, cela donnerait par ailleurs une visibilité à l'Acat-Belgique et attirant d'autres personnes intéressées. Christophe propose de viser aussi un public jeune et de choisir le lieu en fonction de ce désir. **DECISION** On inviterait la Reine pour la clôture en juin 2022.
- e) Le sujet est aussi travaillé par Lionel d'où l'idée d'avoir non seulement FR, NL mais aussi ANGLAIS. Christophe a un lien journalier avec Lionel.
- f) Au niveau du Parlement européen, ne pourrait-on avoir une salle pour un tel événement ; il faut voir quel est le commissaire européen qui s'occupe de ce domaine (il semble que ce soit le commissaire grec).
- g) Lien proposé https://www.withoutwalls.be/?fbclid=lwAR0fwOp7TvDb3ae0S8zEDkZuHM3ZKTm Wh54H2SNXkXS8edXHxWE-EbGwZOY

12) Justice et paix : Cécile a participé à l'AG de « Justice et Paix » et on l'a remercié pour la pertinence de ses réflexions. L'évêque de Liège – Mgr Jean-Pierre Delville – a souligné qu'il manquait la dimension religieuse dans la réflexion. Cécile trouve qu'il faudrait avoir le conseil justice et paix pour partenaire car c'est un creuset d'expertise. Ils ont pris conscience qu'ils étaient trop peu tournés vers l'extérieur.

Dans l'art de la guerre laissetoujours une porte pour ton ennemi!

Cité par le président en séance

- 12) **Info** Il est porté à notre attention sur le fait d'être prudent dans ce qui est publié au nom de l'ACAT.
- 13) Date de la prochaine fois : le vendredi 11 juin lors de l'AG prévue le vendredi à 17h30. MAIS chaque sous-groupe est invité à poursuivre les différents projets avant le 11 juin.